

**NORME FRANÇAISE  
ENREGISTRÉE**

INSTALLATIONS FIXES FERROVIAIRES  
**Caniveaux, en béton armé,**  
d'encombrement réduit pour canalisations électriques  
ENSEMBLES ET POSE

**NF**  
**F 55-100**  
Mars 1975

Dimensions en millimètres

### 1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme fixe les caractéristiques générales des caniveaux en béton armé d'encombrement réduit, utilisés pour les canalisations électriques d'éclairage et de traction dans les installations fixes ferroviaires souterraines, et aussi lorsque les exigences du gabarit ne permettent pas l'utilisation de caniveaux normaux.

Elle précise, en outre, les principaux exemples de pose des caniveaux.

### 2. DÉFINITION DES TYPES DE CANIVEAUX

Les types de caniveaux en béton armé d'encombrement réduit sont définis par :

- la spécialisation du caniveau :
  - « éclairage »
  - ou « traction »,
- l'existence ou l'absence de cloisons (1) :
  - « cloisonné »
  - ou « non cloisonné »,
- la profondeur du caniveau (1),
- le nombre de câbles pour lequel le caniveau est prévu.

Le symbole de chaque type est précisé au § 4.2.

### 3. DÉSIGNATION

Un caniveau en béton armé, conforme à la présente norme, se désigne par :

- sa dénomination,  
ex. : « Caniveau en béton armé d'encombrement réduit »
- son symbole de type,  
ex. : « TC 2 »
- la référence à la présente norme.

Exemple de désignation d'un caniveau en béton armé d'encombrement réduit, de traction, cloisonné, de 80 mm de profondeur et de 12 câbles :

**« Caniveau en béton armé d'encombrement réduit, TC 2, NF F 55-100 »**

(1) pour les caniveaux « traction » seulement.

... →

Enregistrée  
par décision du  
17 mars 1975

La présente norme remplace la norme NF F 55-034  
homologuée le 31 mai 1950,  
annulée par arrêté du 22 mai 1973.

1<sup>er</sup> Tirage

Reproduction interdite

RAILWAY FIXED EQUIPMENT

**Cables conduits in reinforced concrete of reduced size for electric cables  
set and laying**

ORTSFESTE EISENBAHN-ANLAGEN

**Kabelkanäle aus Stahlbeton von geringem Ausmass für elektrische Leitungen  
Ganzes und Verlegung**